



Nantes, le 10 octobre 2018

compte rendu de réunion

Date de la réunion : 5 octobre 2018
Lieu de la réunion : Mairie de la Turballe

Direction générale aménagement

Direction infrastructures

Service infrastructures maritimes
et voies navigables

Référence : SIMVN/FLH/MLL/C8066

Objet : Projet d'aménagement du port de la Turballe
Compte-rendu de la réunion plénière de clôture

Participants :

F. HAMEON - F. LE HENANFF - S. BROSSAUD – C. GUILLEMOT : Département
E. DUBOIS – C. DUMERGUE – L. FREGIER – A. HOURQUET – A. ROLLAND -: EGIS - AMO

Diffusion :

Direction (SF, MG)
SIMVN

1. Objectifs de la séance

Dans le cadre de son projet d'aménagement du Port de La Turballe, le Département est soumis à une obligation de concertation (Cf Code de l'Urbanisme, Article L,103-2). Par ailleurs, le maître d'ouvrage souligne l'importance de cette démarche vis-à-vis de l'appropriation du projet par ses usagers, riverains et citoyens du Département.

Dans ce contexte, la concertation préalable a été initiée le 20 août 2018, avec les objectifs suivants :

- Renouveler l'information relative au projet,
- Favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble des personnes concernées,
- Concerner sur les aménagements envisagés et définir des priorités,
- Impliquer le public et recueillir des éléments d'aide à la décision,
- Définir des priorités pour alimenter les études à venir.

Cette concertation s'est déroulée jusqu'au 5 octobre 2018, permettant ainsi aux estivants et aux résidents à l'année de participer.

La réunion plénière de clôture de la concertation vise essentiellement à :

- Rappeler la genèse du projet et les aménagements envisagés ;
- Présenter la prise en compte des sortants de la concertation volontaire d'avril 2018 (ateliers « usages ») ;
- Présenter le dispositif d'information et de participation mise en œuvre ;
- Présenter une rétrospective de la participation et des différentes contributions ;
- Recueillir des suggestions et / ou éventuels points de vigilance sur des sujets qui n'auraient pas été abordés ;
- Présenter la suite des études à venir (calendrier prévisionnel).

La réunion plénière s'est tenue en 3 temps :

- Présentation générale par le Maître d'Ouvrage ;
- Séance de questions / réponses avec la salle ;
- Remerciements et clôture de la concertation préalable.

Pour plus de détails sur la présentation réalisée par le maître d'ouvrage, le support projeté lors de la réunion est également disponible sur le site de la concertation :

<https://participer.loire-atlantique.fr/processes/portdelaturballe>

2. Présentation générale par le Maître d'Ouvrage

Introduction de la séance

M. Michel Thyboyeau, Adjoint à la Mairie de La Turballe et Mme Haméon, Vice-Présidente au tourisme, à la mer et au littoral au Département de Loire-Atlantique ont accueilli les participants présents et remercié l'ensemble des contributeurs, eu égard à l'importante mobilisation citoyenne pendant cette période de concertation préalable.

Présentation du projet

M. Le Henanff, chef de projet de l'opération au Département Loire Atlantique a effectué un rappel sur la genèse du projet et les enjeux identifiés sur le port auxquels le projet entend répondre. Les apports de la concertation volontaire d'avril 2018 et leur prise en compte dans les études de programmation en cours ont également été présentés. Les différents points de vigilance et besoins recensés lors des ateliers « usages » ont été rappelés. M. Le Henanff a notamment présenté l'évolution entre le plan issu de l'étude faisabilité et celui d'aujourd'hui, lequel matérialise l'ensemble des aménagements envisagés pour la réalisation du projet suite aux avis émis par les usagers lors de la concertation d'avril. Chacun des aménagements, y compris leurs différentes variantes d'emplacement et / ou de réalisation ont été présentés.

Présentation des objectifs de la concertation préalable et du dispositif déployé

Mme Haméon a poursuivi la présentation en rappelant le cadre réglementaire de la concertation préalable et les objectifs qu'elle a poursuivis. Elle a notamment présenté le dispositif de participation mis en œuvre :

- Plénière d'Ouverture : Lundi 20 août 2018 / Mairie de La Turballe, 18h30-20h30
- Les ateliers thématiques :
 - Environnement et cadre de vie : Vendredi 31 août 2018 / Port de La Turballe, Salle du Grand Bleu, 20h-22h
 - Sécurité des accès et gestion des flux : Vendredi 7 septembre 2018 / Port de La Turballe, Salle du Grand Bleu, 16h-18h
- Plénière de Clôture : Vendredi 5 octobre 2018 / Mairie de La Turballe, 18h30-20h30
- Les registres papiers accessibles dans le hall de la Mairie de La Turballe et du Département,
- La plateforme numérique de concertation dédiée au projet : <http://loire-atlantique.fr/portdelaturballe>

Rétrospective de la participation sur les différents supports d'expression

Mme Sophie Brossaud, chargée d'études au Département de Loire-Atlantique (Service participation citoyenne et usages numériques) a présenté des données statistiques, en date du 3 octobre sur les contributions numériques déposées sur la plateforme, et rédigées sur les registres. Les thématiques soulevées dans le cadre de ces contributions ont été présentées.

M. Le Henanff a présenté les modalités de travail des deux ateliers thématiques organisés. Il a également présenté les différentes thématiques soulevées dans le cadre des réflexions et des échanges développés dans le cadre de l'atelier n°1, ainsi que les contributions sur la priorisation des différents aménagements proposés dans le cadre de l'atelier n°2 et les suggestions des participants sur les variantes.

Mme Haméon a présenté les éléments sur lesquels la concertation préalable a permis de préciser / confirmer des besoins, et ainsi alimenter les études de programmation en cours. Elle a notamment fait part des éclairages apportés par la concertation, notamment sur 2 sujets emblématiques : le prolongement de la digue et l'extension du terre-plein de

Garlahy, en présentant les points de convergence et divergence des participants sur ces aménagements, et la façon dont ils ont été pris en compte suite aux ateliers d'avril 2018.

Les points d'inquiétude à lever, précisions à apporter et propositions de complément à apporter exprimés par les participants ont également été présentés en plénière.

3. Compte rendu des échanges

L'ensemble des personnes qui ont souhaité s'exprimer lors de la séance de questions / réponses avec le maître d'ouvrage ont pu le faire en séance, à savoir 13 participants, sur les thématiques suivantes :

- L'impact environnemental du projet,
- L'extension de la digue,
- L'extension des terre-pleins,
- Les gestion des flux routiers,
- Les procédures réglementaires (environnement et domanialité) qui seront mis en œuvre.

Contribution n° 1 : Un participant a formulé une demande de précision sur le nombre de contributions sur la plateforme et les registres.

Mme Brossaud a précisé qu'en date du 3 octobre, 32 avis ont été déposés sur la plateforme par 10 participants différents. 12 contributions ont été rédigées sur le registre déposé en Mairie et 56 personnes ont demandé à consulter le dossier de présentation du projet.

Contribution n° 2 : Un participant a formulé une demande de précision sur le planning et déroulement des études environnementales, notamment de l'enquête publique, s'inquiétant que ces études n'existent pas encore.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé que nous sommes encore à une phase amont du projet, le dossier d'étude d'impact serait déposé courant 2019, le déroulement de l'enquête publique étant prévu pour 2020.

Contribution n° 3 : Un participant souhaite avoir davantage de précision sur la mise en cohérence de l'accessibilité routière et notamment sur la gestion des flux entre camions et véhicules légers.

M. Thyboyeau, adjoint à la Mairie de La Turballe a précisé qu'une étude sera menée sur la gestion des flux routiers dans la commune et à l'entrée du port.

Contribution n° 4 : Une demande de précision a été exprimée par un participant sur les études de courantologie qui seront réalisées, et sur l'impact de la digue au regard de l'environnement marin.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé que le schéma d'aménagement de la digue proposé sera confirmé par des études de modélisations hydrauliques, à venir, et que son impact sera étudié dans le cadre plus général des études environnementales.

Le participant a également demandé des précisions sur la question du périmètre portuaire et du périmètre sur lequel le projet est envisagé, et les procédures réglementaires qui seront engagées par le Département sur ce sujet.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé qu'une partie du projet d'aménagement était envisagée sur le domaine du Grand Port Maritime. Un dossier réglementaire sera déposé puis instruit par les administrations compétentes pour le transfert de compétence au Département de Loire-Atlantique.

Le participant a également demandé des précisions sur la future réglementation relative à la pêche au sein du parc éolien offshore.

Mme Anne-Claire Boux, Chef de projet du projet connexe d'éolien en mer porté par EDF Energies Nouvelles a précisé que la question du maintien des activités de tourisme et de pêche dans le parc éolien en mer serait instruite prochainement par le Préfet maritime.

Contribution n°5 : Un participant a demandé des informations sur les études à venir et sur la nécessité de prévoir une extension des terre-pleins au regard des besoins fonctionnels de la pêche. Il a exprimé sa vigilance au regard de l'impact sur le cadre de vie que pourrait engendrer l'extension du terre-plein de Garlahy.

Madame la Vice-Présidente et le chef de projet confirment en effet que ce besoin d'extension a été exprimé en avril ; l'enjeu de sa localisation a conduit à développer trois variantes, qui seront réfléchies notamment au regard de l'enjeu de préservation du cadre de vie des riverains.

Contribution n°6 : Un participant, représentant local d'Europe Ecologie Les Verts a pris la parole en préconisant la réalisation d'une étude de circulation automobile et piétonne et sur les besoins en stationnement, et interrogé la place des modes doux.

M. Thyboyeau, adjoint à la Mairie de La Turballe a répondu à ces questions en précisant que des études seraient menées pour limiter les impacts sur le cadre de vie et valoriser les interfaces entre la ville et le port de La Turballe, avec une réflexion sur le stationnement d'ores et déjà engagée par la mairie. L'impact du projet sur la gestion des flux routiers sera également étudié.

Contribution n°7 : Un participant a demandé des informations sur la prise en compte de l'impact environnemental des travaux d'extension de la digue.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé que l'orientation de la digue serait arrêtée avant l'étude d'impact et que cette étude pourra donc prendre en compte l'ensemble des aspects environnementaux.

Contribution n°8 : Un participant a demandé des informations sur la prise en compte de l'impact environnemental de l'extension des terre-pleins, en faisant référence à l'ensablement consécutif aux travaux du terre-plein des Espagnols en 2006 et en questionnant la réalisation d'une étude à cette époque.

M. D. Leray, gestionnaire du port (SAEML LAPP) a confirmé qu'une étude de courantologie avait été réalisée avant travaux.

Contribution n°9 : Un participant a demandé la date de démarrage des travaux.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé que la date prévisionnelle de démarrage des travaux était fin 2020 après instruction de l'enquête publique.

Contribution n°10 : Un participant a demandé des précisions sur l'impact environnemental du déplacement du pôle passagers, notamment au regard de la présence des cuves de gazoil aujourd'hui.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé que ce sujet serait pris en compte dans le cadre des études, qui se soucieront de la compatibilité des activités.

Contribution n°11 : Un participant est intervenu pour suggérer d'intégrer l'impact socio-économique du projet au regard de l'emploi et de la pêche dans le dossier de projet, rappelant que la pêche avait un rôle prépondérant sur l'emploi dans la commune.

Contribution n°12 : Un participant a demandé des précisions sur le traitement des eaux usées dans le port.

M. Le Henanff, chef de projet, a précisé que ce sujet serait pris en compte dans le cadre des études.

Contribution n°13 : Un participant s'est exprimé favorablement sur l'aménagement relatif à l'extension de la digue, en précisant que celle-ci était essentielle pour la sécurisation du port, et a exprimé de manière plus générale son soutien pour ce projet.

4. Conclusions de la plénière et remerciements

M. Le Henanff a conclu la plénière en présentant des éléments sur la suite du projet. Il a ainsi présenté le planning prévisionnel du projet et les études techniques et environnementales à venir sur le dernier semestre 2018.

Mme Haméon et M. Le Henanff ont clôturé la réunion plénière, dernier rendez-vous de la concertation préalable en rappelant que le bilan de la concertation serait diffusé dans le délai réglementaire de 3 mois.